



EYZAHUT

en Drôme provençale

REPUBLIQUE FRANÇAISE
CANTON DIEU

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le 01/10/2024
Commune d'EYZAHUT

ID : 026-212601314-20240930-2024_09_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 30 septembre 2024
Convocation du 24 septembre 2024

Membres afférents au Conseil Municipal : 11

En exercice : 10

Membres présents à la séance : M. Aubert,
G. Bernard, M. Brezzo, J. Chabanas, C. Poncet,
A. Ramousse, MC Rey, F. Simian

Absents : C. Bochaton, S. Giliotti,

Président de séance : F. Simian.

Secrétaire de séance : M. Brezzo

Délibération 2024-09-01

Objet : loyer du restaurant pour bail commercial 2024

L'an deux mil vingt quatre le 30 septembre à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Fabienne SIMIAN, Maire.

Sur proposition de Madame la Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DÉCIDE de fixer le loyer pour le nouveau bail commercial lié au restaurant du furet avec la licence 4 et un logement de fonction à 750.00 euros mensuels

Acte rendu exécutoire par la maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le
et publication ou notification
du

Fait et délibéré les jours, mois et an que
dessus.

La Maire,
Fabienne SIMIAN